

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INTERET SCOLAIRE
ST GERMAIN DES PRES/GY-LES-NONAINS
Tel : 02.38.94.79.81**



Inscriptions scolaires

Seuls les nouveaux élèves à inscrire sur notre regroupement scolaire sont concernés

Le passage de l'école de St Germain des Prés vers l'école de Gy-les-Nonains ne nécessite pas de réinscription.

Afin d'inscrire votre enfant sur notre regroupement scolaire pour la rentrée 2020-2021, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre par mail (siis-st-germain@orange.fr) , les documents suivants :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (ex : quittance EDF)
- une photocopie des pages du livret de famille.

Vous pouvez également me déposer les photocopies de ces documents dans la boîte aux lettres de la mairie de Gy-Les-Nonains en indiquant bien « SIIS » sur l'enveloppe.

En cas de besoin, n'hésitez pas à me contacter au 02.38.94.79.81

Vous en remerciant,

Le secrétariat du SIIS